

Bonjour,

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour votre message, ainsi que pour l'intérêt que vous portez à notre candidature.

Puisque c'est pour vous que nous nous battons, notre collectif de Brestois·es accorde beaucoup d'importance aux sollicitations qu'il reçoit, et même si ce n'est pas simple nous prenons le temps nécessaire pour apporter une réponse collective à chacune d'elle.

Comme vous le savez peut-être, notre liste n'est pas reliée à un (ou plusieurs) parti(s) politique(s) et sera exclusivement composée de simples habitant·e·s (dont une partie directement tiré·e·s au sort sur les listes électorales) ! De la même manière, nous n'avons pas la prétention de nous présenter avec un programme politique censé résoudre tous les problèmes dans tous les domaines, car nous pensons qu'il est impossible de savoir mieux que les habitant·e·s ce qui est bon pour eux·elles... Notre programme tient donc en une seule mesure : « Permettre aux Brestois·es d'exercer individuellement et collectivement le pouvoir politique. »

Pour ce faire, nous avons beaucoup travaillé à l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance municipal plus démocratique, horizontal, inclusif et transparent adapté à la ville de Brest. Pour en savoir davantage sur ce dernier, nous vous invitons à consulter le document accessible grâce au lien ci-dessous : <http://projet.b2lc.fr> (57 pages / version 1.14 du Dimanche 19 Janvier 2020)

Dans le cas où cela ferait un peu trop de lecture d'un coup, en voici également un résumé : <http://resume.b2lc.fr> (1 page / version 1.0 du Samedi 16 Novembre 2019)

Ensuite, comme demandé vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos demandes :

1°) Vous engagez-vous à obtenir le niveau 2 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » ? Selon quel calendrier ?

En l'absence de programme politique détaillé sur chaque thématique, nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre demande d'engagement sur ce sujet, comme sur n'importe quel autre sujet d'ailleurs... Si vous estimez qu'obtenir le niveau 2 de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » est une priorité pour notre ville, rien n'empêchera vos association de se saisir des nouveaux pouvoirs d'initiative politique confiés aux Brestois·es pour faire avancer les choses (comme vous le faites déjà maintenant) de manière transparente car votre initiative sera visible par tou·te·s à chacun·e.

2.1°) Vous engagez-vous à entériner et poursuivre la décision de l'actuelle municipalité (en Juillet 2019) de systématiser l'installation de panneaux de rue bilingues à chaque fois qu'un panneau sera installé ou remplacé ?

Lorsque la signalétique actuellement présente dans les rues de la ville de Brest devront être remplacées, une commission technique temporaire sera bien sûr créée sur le sujet, et nous compterons alors sur votre association pour participer aux débats et s'assurer que personne n'a l'intention de retirer la traduction bretonne des panneaux concernés (honnêtement nous pensons qu'il y a très peu de risques à ce sujet car les Breton·ne·s sont très attaché·e·s à cette double signalisation).

2.2°) Associez-vous SKED aux travaux de la commission de dénomination des rues ? Selon quelles modalités ?

Étant de simples habitant·e·s, nous ignorions l'existence d'une telle commission. Dans notre nouveau modèle de gouvernance municipal, toutes les commissions techniques temporaires (permettant de chiffrer et formaliser les initiatives proposées) seront ouvertes au public, ce qui permettra à vos associations d'y participer afin de défendre ses intérêts de manière transparente.

2.3°) Acceptez-vous de rectifier les noms de lieux mal orthographiés et utiliser au maximum les toponymes originaux en breton lors de la création de nouvelles routes, lotissements, etc... Vous opposerez-vous à toute initiative ou toute injonction de La Poste visant à franciser la toponymie des communes ?

Par défaut ce n'est pas prévu, mais nous encouragerons vos associations à initier une pétition sur le sujet afin de mettre davantage en valeur notre culture dans l'espace public :

- Si votre pétition atteint au moins 1'000 signatures en 3 mois, ce sujet sera ajouté à l'ordre du jour de l'un des Conseils de Quartier (à savoir 7 nouvelles instances de Démocratie directe composées d'habitant·e·s volontaires qui détiendront le pouvoir d'initiative politique) ;
- Si votre pétition atteint au moins 10'000 signatures en 3 mois, une commission technique temporaire sera créée sur ce sujet, qui sera ensuite ajouté à l'ordre du jour de l'Assemblée Citoyenne Thématique (à savoir 9 nouvelles instances de Démocratie directe composées de 450 habitant·e·s tiré·e·s au sort qui détiendront le pouvoir décisionnel politique pour une durée de 12 mois) concernée afin d'y être potentiellement votée ;
- Si votre pétition atteint au moins 30'000 signatures en 3 mois, une commission technique temporaire sera créée sur ce sujet, qui sera ensuite ajouté aux questions du prochain référendum local. Au maximum, nous avons prévu jusqu'à 4 référendums locaux par an (soit 1 par trimestre), chacun contenant autant de questions que nécessaire ;

2.4°) Comment comptez-vous faire pour amplifier la présence du breton sur les panneaux touristiques, et l'affichage en ville d'une façon générale ?

Il nous paraît difficile de vous expliquer comment est-ce que nous comptons le faire puisque nous n'avons pas prévu de le faire dans un premier temps. En effet, nous vous rappelons que notre candidature aux élections municipales est a-partisane, n'est pas colorée à gauche ni à droite, ne comporte pas de programme mis-à-part une mesure unique : « Rendre la Mairie aux habitant·e·s ! »

2.5°) Vous engagez-vous à prendre en compte le breton dans les futurs appels à projet pour renouvellement de la signalétique et à respecter la parité entre le français et le breton sur tous les panneaux bilingues ?

Comme vous l'avez sans doute déjà compris grâce à nos réponses précédentes, nous ne sommes pas en mesure à prendre le moindre engagement car nos élu·e·s auront justement signé·e·s une lettre d'engagement (voir page 44 de notre projet politique) qui stipule qu'il·elle·s acceptent de respecter les dispositions du modèle de gouvernance municipale, qui les contraindra notamment à la neutralité. En effet, dans le nouveau fonctionnement des institutions que nous vous proposons, le pouvoir politique n'appartient plus aux élu·e·s mais à chaque habitant·e !

2.6°) Les associations du milieu breton réclament depuis de longues années une véritable Maison de la langue et de la culture bretonne, symbole de rayonnement culturel mettant en valeur le patrimoine brestois, l'Histoire de Brest, les liens avec la langue bretonne, permettant et valorisant les activités culturelles bretonnes au centre-ville. Si vous êtes élu·e·s, Brest, à l'instar de Quimper, Rennes, Nantes, Saint-Brieuc, notre ville aura-t-elle enfin une véritable "Maison de Pays" à la hauteur de l'enjeu ?

Nous n'avons pas l'intention de promouvoir ou bien d'empêcher l'apparition d'une véritable Maison de la Langue et de la Culture Bretonne dans notre ville. Puisque nous nous contenterons de "rendre les clés", tout dépendra donc :

- Des capacités de vos associations à "faire campagne" en lançant une initiative puis en défendant le projet auprès des Conseils de Quartier, des Assemblées Citoyennes Thématiques, et des Brestois·es d'une manière générale ;

- De la volonté des citoyen·ne·s Brestois·es de soutenir ou non cette initiative ;

3.1°) Si vous êtes élu.e.s, aiderez-vous au développement et à la promotion de nouvelles filières bilingues ou immersives ? Quel est votre ambition sur ce point ?

Vous l'aurez compris, contrairement aux autres candidat·e·s en lice qui développent ici "leur vision" de la ville de Brest, nous n'avons pas l'orgueil d'en avoir une et de vouloir l'imposer aux autres. Au contraire, puisque nous sommes tou·te·s intéressé·e·s par des sujets différents, nous permettrons à chacun·e d'avoir davantage de pouvoir d'agir sur son lieu de vie et/ou sur ce qui compte le plus pour lui·elle !

3.2°) Soutiendrez-vous financièrement la création d'une crèche et/ou d'autres types d'accueil de la petite enfance en breton ?

Aucun soutien financier n'est prévu par défaut sur ce sujet, mais rien ne vous empêchera d'effectuer une demande de subvention par l'intermédiaire d'une pétition par exemple ? Actuellement, les subventions publiques aux associations sont attribuées par des élu·e·s avec des montants arbitraires, et selon des négociations qui manquent parfois de transparence... De notre côté, nous sommes convaincu·e·s que le nouveau modèle de gouvernance que nous souhaitons mettre en place sur la ville de Brest permettra aux associations de solliciter plus facilement des subventions (même de fonctionnement), le tout via un processus plus démocratique et transparent.

3.3°) Vous engagez-vous à continuer de soutenir financièrement les écoles DIWAN de la commune et le versement égal du forfait scolaire ? Ou bien à verser le forfait pour les enfants de votre commune allant dans une filière bilingue ou Diwan extra communale ?

Même réponse que pour le point 3.2 (sur l'attribution de l'argent public).

3.4°) Vous engagez-vous à proposer 1h de breton à tous les écoliers brestois (dispositif dont est prestataire SKED, qui dispose d'excellents retours mais qui concerne trop peu de classes aujourd'hui) ?

Même réponse que pour le point 2.5 (sur la neutralité des élu·e·s).

4.1°) Si vous êtes élu.e.s, y aura t-il un poste d'élú référent délégué à la langue bretonne (pour la ville et aussi pour la métropole) ? Un chargé de mission dédié entièrement à ces questions ? Doterez-vous la politique linguistique d'un budget propre à la hauteur des enjeux et des besoins ? De quel montant ? (préconisation : 1€/an minimum et par habitant pour développer l'usage du breton)

Comme vous le savez sûrement, le Conseil Municipal de la ville de Brest se compose de 55 sièges, dont 21 affectés à des adjoint·e·s (sur divers compétences politiques dévolues à l'échelon municipal). Dans notre futur modèle de gouvernance municipale, le nombre d'adjoint·e·s passera à 36 (ce qui inclura davantage l'opposition municipale) avec :

- 18 adjoint·e·s thématiques (pour suivre les travaux des 9 Assemblées Citoyennes Thématiques) ;
- 14 adjoint·e·s de quartier (pour suivre les travaux des 7 Conseils de Quartier) ;
- 2 adjoint·e·s aux pétitions (pour suivre les dépôts d'initiatives et les paliers de signatures, puis créer des commissions techniques temporaires) ;
- 2 adjoint·e·s aux référendums (pour suivre les questions à poser, les scrutins, les dépouillements) ;

Dans ce nouveau modèle, les responsabilités seront partagées en binômes paritaires et ne concerneront plus directement les compétences politiques de la ville, ce qui exclue de fait la nomination d'un·e adjoint·e à la langue bretonne.

En revanche, si le nombre d'initiatives en lien avec la langue Bretonne devient suffisamment important, la nomination d'un·e agent·e public·que chargé·e de la langue bretonne pourrait parfaitement être envisagée afin d'assurer une bonne cohérence dans le suivi et la réalisation des projets liés à ces initiatives.

4.2°) Êtes-vous d'accord pour instituer une commission extra-municipale/groupe de suivi des engagements de la charte « Ya d'ar brezhoneg » qui se réunirait deux fois par an ?

Si cette commission de suivi est extra-municipale, vos associations n'ont pas besoin de notre accord pour l'instituer et profiter de la nouvelle politique de transparence qui sera mise en place afin de vérifier par elle-même et de manière indépendante l'avancée des éventuels engagements validés par les habitant·e·s.

4.3°) Vous engagez-vous à recenser les agents bilingues dans la collectivité et à valoriser leur compétence linguistique, sur la base du volontariat ? À quel moment du mandat ?

Même réponse que pour le point 2.5 (sur la neutralité des élu·e·s).

4.4°) Allez-vous pérenniser et renforcer les propositions de modules de formation à la langue bretonne pour les agents ? Comment ?

Comme chaque salarié exerçant dans le public ou le privé, les agent·e·s des services de la ville disposent d'un droit à la formation tout au long de leur carrière. Si jamais vous jugez que les propositions actuelles de modules de formation à la langue bretonne sont insuffisantes, leur développement pourrait parfaitement être envisagé, dans le cas où elle serait suffisamment plébiscitée bien sûr...

4.5°) Pouvez-vous proposer un accueil bilingue dans certains services, par des personnels volontaires, et en assurer une publicité visible dans les lieux concernés (panneaux, badges, ...) ?

Si certain·e·s agent·e·s bretonnant·e·s des services de la ville sont volontaires pour cette mission, il serait tout à fait possible d'envisager un accueil bilingue dans certains services municipaux et/ou métropolitains.

4.6°) Vous engagez-vous à inscrire la compétence « langue bretonne » dans plus de fiches de postes ? (Atsem, Bibliothèque, accueil du public, valorisation du patrimoine, ...)

Même réponse que pour le point 2.5 (sur la neutralité des élu·e·s).

4.7°) Accepterez-vous les prénoms bretons à l'État Civil ?

À notre connaissance, cette compétence politique est plutôt du ressort de la (Sous-)Préfecture et non de la Mairie. Dans tous les cas, notre devise nationale comprend le mot « Liberté » : nous pensons que celle-ci inclue évidemment le droit de nommer son enfant selon sa volonté.

4.8°) Mettrez-vous à disposition, comme à Rennes, un livret de famille bilingue français-breton ?

Même réponse que pour le point 2.3 (sur le lancement autonome d'une initiative citoyenne).

4.9°) Allez-vous développer une signalétique bilingue dans les bâtiments et sur les véhicules de la mairie, de Brest Métropole et des structures annexes (Eaux du Ponant, etc) ? Quand ?

Même réponse que pour le point 2.3 (sur le lancement autonome d'une initiative citoyenne).

4.10°) Comme nombre de villes et/ou collectivités, allez-vous bilinguiser les logos de Brest et de la métropole ?

Même réponse que pour le point 2.3 (sur le lancement autonome d'une initiative citoyenne).

4.11°) Le site brest.fr n'est toujours pas bilingue... Au-delà de quelques pages statiques en breton... Une fois à la Mairie, allez-vous remédier rapidement à cela ?

D'après nos connaissances, la création (et la mise-à-jour/maintenance) du site Internet de notre ville a été confié à une entreprise privée par l'intermédiaire d'une DSP (Délégation de Service Public). Étant très attachés à la notion de bien commun – puisque d'une manière générale la Politique en est un – nous ferons notre possible pour récupérer la gestion du site Internet de notre ville en régie, ce qui permettra de prendre en compte bien plus facilement des demandes telles que la votre.

4.12°) Pourrez-vous adopter une charte graphique intégrant le bilinguisme dans l'ensemble des documents édités (affiches, dépliants, formulaires, ...) et renforcer la place du breton dans le magazine Sillage par un article en breton notamment (SKED y rédige actuellement une chronique) ?

Même réponse que pour le point 2.3 (sur le lancement autonome d'une initiative citoyenne).

4.13°) Allez-vous développer le bilinguisme des formulaires, notamment ceux de demande de subvention, et des livrets "pratik" ?

Même réponse que pour le point 2.3 (sur le lancement autonome d'une initiative citoyenne).

4.14°) Comment prévoyez-vous de développer la présence de la langue bretonne dans les événements (culturels, sportifs, ...) ?

Même réponse que pour le point 2.4 (sur l'absence de programme politique détaillé dans chaque thématique).

4.15°) Vous-même ou quelqu'un de votre liste est-il ou elle en mesure d'adresser un message en breton, et de commencer un discours par quelques mots en breton ? Pourrez-vous le faire durant la campagne ? Sinon, acceptez-vous notre aide pour cela ? Et une fois élu·e·s ?

Plusieurs membres de notre liste sont actuellement en train d'apprendre la langue Bretonne :

- Louka Fraboulet, situé en 19e position (qui suit des cours à SKED) ;
- Noémie Kérangall, située en 44e position (institutrice en école bilingue) ;

Si jamais vous avez prévu d'organiser un débat public entre listes comme l'on fait d'autres associations Brestoises (telles que l'ASF, BAPAV, CoucouRecou, Le Maquis, Ondes en Cavale, l'UEP, ...), nous serions enchanté de pouvoir y participer, surtout si ce débat est totalement en langue Bretonne ! Enfin, il est possible que d'autres co-listier·ère·s arriv·e·s plus récemment soient également bretonnantes à notre insu, étant donné que notre attention est plutôt tournée sur le fait de pouvoir être sur la ligne de départ, ce qui sera déjà une grande victoire pour nous !

Voilà, sachez que nous restons évidemment à votre disposition si jamais vous avez d'autres questions sur nos réponses, ou suite à la lecture de nos documents. En attendant, permettez-nous de vous souhaiter de passer une agréable journée, et à nous la ville !

Citoyennement, Vincent.

4

Brest La Liste Citoyenne (B2LC)

Et si vous votiez pour vous ?

07.64.07.30.06 / 06.87.50.82.86

<http://www.brestlalistecitoyenne.fr>

<https://www.facebook.com/BrestLAlistecitoyenne/>

<https://twitter.com/Brest2LC>

permanence de campagne chaque Mardi à 20h au Beaj Kafe

Le 12/02/2020 à 15:38, Degemer SKED a écrit :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint une sollicitation de SKED et A'ITA! concernant la place de la langue bretonne au sein de votre programme dans le cadre de l'élection municipale de Brest.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien y porter,

A wir galon ganeoc'h,

Bien à vous,

5